

-TERMES DE REFERENCE-

ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU TOGO : PARTAGE DES CONNAISSANCES ET DES EXPERIENCES

I. CONTEXTE

Le Togo possède une variété d'écosystèmes aussi bien terrestres (mangrove, forêt semi-décidue, forêt sèche, forêt claire, savane guinéenne, savane soudanienne, forêt galerie) qu'aquatiques (milieux fluviaux, lacustres et marins) et certains d'entre eux sont classés comme des zones d'importance écologique mondiale.

Les inventaires faunique et floristique indiquent une relative bonne diversité biologique, avec notamment l'existence d'espèces endémiques, dont la valorisation de certaines composantes occupe une place importante tant dans l'économie nationale que pour la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés.

La dégradation des conditions climatiques, combinée aux pressions anthropiques et à des calamités naturelles, cause une dégradation inquiétante des habitats et menace les ressources naturelles qu'ils hébergent, y compris dans le domaine classé. Ce qui remet en cause la pérennité des écosystèmes et des services qu'ils rendent.

Pour tenter de répondre à ces défis complexes, des dispositifs institutionnels ont été mis en place et développés au cours de la dernière décennie en mettant un accent particulier sur la gouvernance locale, à travers l'identification et le financement d'initiatives communautaires innovantes qui sont bénéfiques pour l'environnement et contribuent à l'amélioration des conditions d'existence des populations.

En parallèle à cette volonté portée au niveau politique, un nouvel acteur est apparu et s'est progressivement positionné comme une partie prenante incontournable lors des discussions relatives à la question de la gestion de l'environnement au Togo : la société civile représentée par les organisations non gouvernementales, les associations de développement et les organisations communautaires de base.

En effet, avec des réalisations multiformes sur le terrain, les organisations de la société civile (OSC) locales actives en matière de gestion de protection de l'environnement interviennent en travaillant en collaboration directe avec les communautés locales (vivant parfois dans ou autour

d'Aires Protégées, mais pas uniquement) et cherchent à impliquer celles-ci dans la gestion effective des territoires sur lesquels elles vivent et des ressources naturelles desquelles elles dépendent directement. Loin de travailler en vase clos, ces acteurs servent souvent d'interface entre populations, services étatiques déconcentrés et partenaires techniques et financiers.

Le Programme de Micro-financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), mis en œuvre par le PNUD, et le Programme de Petites Initiatives (PPI) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), mis en œuvre par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature-Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) sont, entre autres, des initiatives appuyant les acteurs de la société civile du Togo notamment et facilitant la mise en œuvre d'actions concrètes de conservation des ressources naturelles. Ainsi, les OSC bénéficiant d'un appui financier et technique de la part de ces programmes ont à travers leurs réalisations acquis un certain nombre de connaissances et de compétences intéressantes sur différentes thématiques relatives aux questions de conservation.

Cependant, le constat global est que ces acquis ne sont pas forcément pour autant toujours bien connus et disséminés, aussi bien entre associations locales qu'auprès de partenaires et/ou collaborateurs potentiels et/ou de décideurs politiques, rendant par conséquent l'efficacité globale des actions menées inférieure à ce qu'elle pourrait au final être.

L'organisation d'une tribune d'échanges autour des diverses thématiques d'intervention de ces acteurs locaux apparaît ainsi comme une nécessité. Elle devra constituer une opportunité de partage d'expériences, de recherche d'efficacité et de synergies entre les interventions et les acteurs, et de capitalisation.

II. OBJECTIFS DU FORUM

≡ OBJECTIF GLOBAL

Le forum a pour finalité de **renforcer les capacités des OSC du Togo afin qu'elles puissent contribuer davantage à la conservation et à la valorisation des ressources naturelles.**

≡ OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques du forum sont :

I) permettre la rencontre et faciliter les échanges entre OSC locales et autres acteurs (services étatiques, privés, partenaires techniques et financiers, institutions de recherche, etc.) intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;

II) renforcer les capacités des OSC sur les thématiques d'intervention et éventuellement sur quelques sujets émergents (valorisation économique des ressources naturelles, écotourisme, etc.) ;

III) analyser leurs interventions et réfléchir sur les possibilités de développer des actions en synergie ;

IV) communiquer sur les acquis des associations au Togo et les perspectives dégagées lors du forum (émission radiotélévisée, article de presse, mise en réseau des associations, document de capitalisation).

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de ce forum sont :

≡ **Les échanges**, et idéalement **la coopération**, entre OSC locales, mais également avec d'autres parties prenantes concernées par leurs thématiques d'intervention, sont facilités.

Au terme du forum, les participants se connaîtront, auront échangé sur leurs stratégies, leurs résultats, les problèmes auxquels ils font face mais aussi les alternatives développées pour y venir à bout et les attentes qu'ils partagent. Une réflexion sera menée afin de savoir quelle suite serait envisageable pour perpétuer ces échanges dans le temps, dans la continuité du forum.

≡ Les **compétences** des OSC relatives à leurs thématiques d'intervention et à des sujets émergents d'intérêt national sont renforcées.

Des personnes ressources seront invitées pour animer des courtes présentations ou des séances de formation pratique sur les thématiques discutées afin de faire profiter les participants de leurs compétences sur la question.

Le forum ne doit pas se limiter au simple aspect échanges et relations, mais aussi offrir aux participants l'occasion d'apprendre, les uns des autres, et aussi d'intervenants ciblés pour leurs compétences sur certaines thématiques.

≡ Les **stratégies et modes d'intervention** de certaines associations sont analysés et des alternatives pour les rendre plus efficaces sont proposées. De même, la **recherche de synergies** dans la **mise en œuvre des actions** est renforcée.

Il s'agira au cours du forum de chercher à identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces associées aux interventions des associations sur quelques thématiques et d'offrir un espace de réflexion de manière participative à des axes permettant d'optimiser les avantages et réduire l'effet des contraintes.

≡ Les **expériences** menées et un **bilan du travail conduit** dans le cadre des « petites subventions » sont capitalisés, notamment dans une optique de reproductibilité dans d'autres zones d'intervention, par d'autres acteurs.

A l'issue du forum, un guide présentant quelques bonnes pratiques mises en œuvre par les participants en matière de conservation des ressources naturelles sera produit. Le forum sera également, de manière moins formelle, l'occasion de conduire une analyse concrète et objective par les acteurs eux-mêmes de l'accompagnement offert par les programmes de micro-financements. Il est attendu que des avis, jugements et analyses, soient exposés et renseignent sur la pertinence et l'efficacité de ces derniers.

IV. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

≡ Organisation

L'organisation logistique et pratique du forum sera assurée par une OSC, qui sera sélectionnée par le Comité National de Pilotage du PMF/FEM, suite à un appel à propositions de candidatures qui sera publié dans la presse nationale.

Les programmes PMF/FEM et PPI apporteront leur contribution financière et technique à la préparation et à l'animation de l'évènement.

Afin de préparer au mieux cet évènement et d'assurer un suivi des résultats, des échanges réguliers de travail seront menés entre ces partenaires et l'OSC. Un chronogramme prévisionnel de préparation et de déroulement de l'évènement sera également élaboré conjointement.

≡ Public cible

Le forum est prioritairement destiné aux OSC partenaires du PMF/FEM et du PPI.

Néanmoins, quelques OSC non financées par ces programmes, mais identifiées comme ayant mené des actions particulièrement intéressantes et/ou innovantes sur des thématiques d'intérêt pour la conservation des ressources naturelles pourront également être invitées.

Le nombre de représentants d'associations devant participer au forum reste à définir suite aux échanges menés entre partenaires à l'organisation mais devrait vraisemblablement se situer autour d'une trentaine de personnes.

Les associations participant à l'atelier seront invitées suivant différents critères qui pourraient être par exemple le fait :

- d'avoir mené à bien des projets pour lesquels elles ont obtenu des financements et d'avoir une bonne capacité à diffuser l'expérience acquise,
- de gérer des projets ayant des impacts jugés positifs en termes de conservation et de contribution au développement local,
- d'avoir su développer une approche innovante en matière de conservation et dont les acquis méritent d'être valorisés.

Outre les OSC locales, cibles principales de l'évènement, des représentants des administrations en charge de la gestion de l'environnement, ainsi que différents partenaires clés (ONG internationales, partenaires techniques et financiers, secteur privé) seront également invités à l'atelier afin de faciliter la collaboration avec ces partenaires de la société civile et la valorisation des acquis.

≡ Durée

La durée du forum sera de 3 jours.

≡ Lieu et date

Le lieu et la date du forum seront fixés de commun accord avec les responsables des deux programmes, idéalement durant le mois de juin 2014.

≡ Contenu du forum

Dans le souci de favoriser au mieux les échanges entre les différents acteurs, le forum sera avant tout axé sur le partage d'informations et d'expériences entre les représentants des différentes associations, à travers notamment la présentation d'études de cas, suivies de débats permettant d'identifier et proposer des solutions communes aux problématiques discutées et difficultés identifiées.

En parallèle à ces séances d'études de cas suivies de débats, des intervenants extérieurs pourraient être sollicités pour réaliser de courtes présentations (ou séances de formation) sur les thématiques discutées et ce afin de faire profiter les associations locales de leurs compétences en la matière.

A ce niveau, les thématiques identifiées comme pouvant potentiellement faire l'objet de modules de formation sont:

- La gestion durable des forêts (démarche, outils, rôle des différents acteurs, situation nationale, leçons et opportunités pour les ONG)
- Développement de filières économiques de valorisation de la biodiversité (PFNL, écotourisme)
- Gestion des aires communautaires de conservation (démarche, type d'approches, résultats et leçons)
- Expériences de gestion participative autour des aires de conservation au Burkina Faso : démarche, type d'approches, rôle des différents acteurs, résultats à ce jour et leçons.

Un temps pourra être prévu pour aborder des sujets plus transversaux, non directement liés aux thématiques d'intervention des ONG, comme par exemple la collaboration entre ONG locales et partenaires techniques et financiers (tels que l'UICN-PPI et le PMF/FEM) et/ou le renforcement des capacités.

Des réflexions, discussions et moments de capitalisation sur les acquis, insuffisances, difficultés rencontrées et perspectives pourront venir clore les journées du forum.

Le chronogramme, le programme précis du forum ainsi que les modalités d'organisation des séances seront élaborés par les organisateurs de l'événement, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés par le forum.

≡ **Contribution de personnes ressources**

Des personnes ressources extérieures pourront être mobilisées pour apporter une contribution sur certaines thématiques abordées au cours du forum d'échange. Ces personnes ressources sollicitées pour effectuer une présentation seront des personnes ayant été identifiées comme compétentes sur ces thématiques et/ou ayant développé une approche innovante méritant d'être valorisée.

Elles pourront être issues d'associations locales.

≡ **Valorisation**

Un consultant externe, spécialiste des questions de capitalisation, sera recruté afin de capitaliser sur l'événement et de produire un document synthétique servant de support de capitalisation des enseignements des expériences des différents projets et des recommandations et pistes de réflexion que le forum aura permis de faire ressortir.

V. DOSSIER DE CANDIDATURES

Les organisations intéressées doivent présenter un dossier de candidature comprenant, en plus de l'attestation d'ONG, les éléments suivants :

Une proposition technique

Elle doit comporter les parties suivantes :

- Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature
- Description détaillée de la méthodologie et du planning de travail
- Expériences avérées dans la réalisation des prestations similaires
- Expériences justifiées dans la capitalisation d'expériences/connaissances
- CV détaillés du personnel qui sera impliqué dans la réalisation de la mission

Une proposition financière

Elle doit être détaillée et comporter, entre autres, les rubriques ci-après :

- Honoraires du personnel et des experts/consultants/personnes ressources (communicateurs, formateurs, facilitateurs, ...)
- Tous les autres frais liés à la préparation du forum (identification et réservation du cadre d'accueil et des logements, préparation de la visite de terrain, etc.)
- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration des participants et des membres de l'équipe d'organisation, leurs DSA (au taux en vigueur au PNUD)
- Les frais de location de véhicules pour la visite de terrain

VI. DATE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les ONG intéressées par cet avis sont priées de soumettre leur dossier de candidature, sous pli fermé, à la Coordination Nationale du PMF/FEM, sise au 94 rue Agbata (bureaux annexes du PNUD, non loin de la Direction de l'Environnement, Tél : 22334987 /22216936 / 99162767) et en format numérique à l'adresse suivante : eli.atri@undp.org, au plus tard le **vendredi 25 avril 2014 à 17h00**.

VII. SELECTION DES DOSSIERS

L'examen et la sélection des dossiers de candidatures seront faits par le Comité National de Pilotage du PMF/FEM. L'ONG retenue pourra être invitée ou contactée pour compléter ou justifier certaines informations.